

## Potassium bromate

60085-50G

Version 1.3

Date de révision  
10.03.2021

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Potassium bromate

FDS-nombre : 000000021012

Type de produit : Substance

Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.

Nom Chimique : bromate de potassium

No.-Index : 035-003-00-6

Numéro d'Enregistrement REACH : n'est disponible

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire

Utilisations déconseillées : aucun(e)

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Honeywell Specialty Chemicals Seelze GmbH  
Wunstorfer Straße 40  
30926 Seelze  
Allemagne

Honeywell International, Inc.  
115 Tabor Road  
Morris Plains, NJ 07950-2546  
USA

Téléphone : (49) 5137-999 0

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec: : PMTEU Product Stewardship:  
SafetyDataSheet@Honeywell.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)  
+1-303-389-1414 (Medical)

## Potassium bromate

60085-50G

Version 1.3

Date de révision  
10.03.2021

Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1  
basé

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Matières solides comburantes Catégorie 1

H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.

Toxicité aiguë Catégorie 3 - Oral(e)

H301 Toxique en cas d'ingestion.

Cancérogénicité Catégorie 1B

H350 Peut provoquer le cancer.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.  
H301 Toxique en cas d'ingestion.  
H350 Peut provoquer le cancer.

Conseils de prudence : P201 Se procurer les instructions avant utilisation.  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P280 Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.  
P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.  
P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

## Potassium bromate

60085-50G

Version 1.3

Date de révision  
10.03.2021

Étiquetage spécial de certains produits : Réservé aux utilisateurs professionnels.

### 2.3. Autres dangers

Pas d'information disponible.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substance

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
bromate de potassium	7758-01-2 035-003-00-6 231-829-8	Ox. Sol. 1; H271 Acute Tox. 3; H301; Oral(e) Carc. 1B; H350	100 %	

### 3.2. Mélange

Non applicable

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.  
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

*Conseils généraux:*

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

*Inhalation:*

En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène.  
Appeler immédiatement un médecin.

## Potassium bromate

60085-50G

Version 1.3

Date de révision  
10.03.2021

### *Contact avec la peau:*

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

### *Contact avec les yeux:*

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 15 minutes. Protéger l'oeil intact. Appeler immédiatement un médecin.

### *Ingestion:*

Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

donnée non disponible

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

donnée non disponible

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

##### *Moyens d'extinction appropriés:*

Eau pulvérisée

Mousse

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

Produits extincteurs en poudre

##### *Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:*

Jet d'eau à grand débit

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d):

Oxyde de potassium

dérivés bromés

## Potassium bromate

60085-50G

Version 1.3

Date de révision  
10.03.2021

---

### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.  
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes sans protection. Veiller à une ventilation adéquate.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas décharger dans l'environnement. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique.  
Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.  
Éviter la formation de poussière.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

---

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

*Conseils pour une manipulation sans danger:*  
Aspiration sur le site indispensable.

*Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:*  
Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie. Tenir à l'écart des matières combustibles.

*Mesures d'hygiène:*  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Entreposer séparément les vêtements de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

## Potassium bromate

60085-50G

Version 1.3

Date de révision  
10.03.2021

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

*Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:*

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger contre les dommages physiques. Garder sous clef.

*Précautions pour le stockage en commun:*

Ne pas stocker avec des matières combustibles. Tenir à l'écart des agents réducteurs. Ne pas stocker en commun avec: Matières solides inflammables Liquides inflammables

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### Valeurs DNEL/PNEC

Des données sur DNEL ne sont pas disponible.

Des données sur PNEC ne sont pas disponible.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôle de l'exposition professionnelle

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

Ne pas respirer les poussières.

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.

#### Mesures d'ordre technique

Assurer une ventilation adéquate.

#### Équipement de protection individuelle

*Protection respiratoire:*

## Potassium bromate

60085-50G

Version 1.3

Date de révision  
10.03.2021

En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

### *Protection des mains:*

Matière des gants: Latex Naturel

délai de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,6 mm

Lapren®706

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Remarques: Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

### *Protection des yeux:*

Lunettes de sécurité avec protections latérales

### *Protection de la peau et du corps:*

Porter un équipement de protection adéquat.

Porter selon besoins:

Vêtement de protection

## **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique : solide

Couleur : incolore

Odeur : inodore

## Potassium bromate

60085-50G

Version 1.3

Date de révision  
10.03.2021

poids moléculaire	:	167,00 g/mol
Point/intervalle de fusion	:	> 409 °C Méthode: OCDE Ligne directrice 102
Point/intervalle d'ébullition	:	> 425 °C Méthode: OCDE Ligne directrice 103 Se décompose au-dessous du point d'ébullition.
Limite d'explosivité, supérieure	:	Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	:	Non applicable
Point d'éclair	:	Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	:	Non applicable
Température de décomposition	:	425 °C
pH	:	5,0 - 9,0 Concentration: 50 g/l à 20 °C
Hydrosolubilité	:	69 g/l à 20 °C
Densité	:	3,270 g/cm <sup>3</sup> à 20 °C
Masse volumique apparente	:	env. 2.060 kg/m <sup>3</sup>

### 9.2 Autres informations

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange est classé comme comburant dans la catégorie 1.

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

## Potassium bromate

60085-50G

Version 1.3

Date de révision  
10.03.2021

Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de décomposition en utilisation conforme.

### 10.2. Stabilité chimique

425 °C

Température de décomposition

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Les mélanges avec les matières combustibles sont facilement inflammables et brûlent vivement, même sans apport d'air.

### 10.4. Conditions à éviter

Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.  
Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes.  
Tenir à l'écart des matières combustibles.  
Protéger de toute contamination.

### 10.5. Matières incompatibles

Réagit au contact des substances combustibles.  
Réagit au contact des métaux en poudre.  
En tant qu'agent oxydant, attaque les matières organiques telles que bois, papier, matières grasses.  
Réagit au contact des substances organiques.  
Sels d'ammonium

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxyde de potassium  
dérivés bromés

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

*Toxicité aiguë par voie orale:*

DL50

Espèce: Rat

Valeur: 157 mg/kg

Méthode: OCDE Ligne directrice 401

*Toxicité aiguë par voie cutanée:*

donnée non disponible

## Potassium bromate

60085-50G

Version 1.3

Date de révision  
10.03.2021

---

*Toxicité aiguë par inhalation:*  
donnée non disponible

*Irritation de la peau:*  
Espèce: Epiderme humain  
Résultat: Pas d'irritation de la peau  
Méthode: OCDE Ligne directrice 431

*Irritation des yeux:*  
Résultat: irritation légère  
Méthode: Ligne directrice 437 de l'OCDE pour les essais  
Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant des yeux.

*Sensibilisation respiratoire ou cutanée:*  
Essai du ganglion lymphatique local chez la souris  
Espèce: Souris  
Résultat: non sensibilisant  
Méthode: Ligne directrice 429 de l'OCDE pour les essais

*Cancérogénicité:*  
Note: Le produit est classé conformément à l'annexe VI de la directive 1272/2008 / CE.

*Mutagénicité sur les cellules germinales:*  
Note: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

*Toxicité pour la reproduction:*  
Remarques: donnée non disponible

*Danger par aspiration:*  
donnée non disponible

### 11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien  
donnée non disponible

*Autres informations:*  
donnée non disponible

## Potassium bromate

60085-50G

Version 1.3

Date de révision  
10.03.2021

---

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

*Toxicité pour le poisson:*  
donnée non disponible

*Toxicité des plantes aquatiques:*  
CE50  
Taux de croissance  
Espèce: Desmodesmus subspicatus (algues vertes)  
Valeur: > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

*Toxicité pour les invertébrés aquatiques:*  
CE50  
Essai en statique  
Espèce: Daphnia magna  
Valeur: > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

*Biodégradabilité:*  
Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

#### 12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

## Potassium bromate

60085-50G

Version 1.3

Date de révision  
10.03.2021

donnée non disponible

### 12.7. Autres effets néfastes

donnée non disponible

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

*Produit:*

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

*Emballages:*

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

*Information supplémentaire:*

Dispositions relatives aux déchets:

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE

CE Règlement No. 1013/2006

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

ADR/RID:1484

IMDG:1484

IATA:1484

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID:BROMATE DE POTASSIUM

IMDG:POTASSIUM BROMATE

IATA:Potassium bromate

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: 5.1

IMDG: 5.1

IATA: 5.1

### 14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID: II

IMDG: II

IATA: II

### 14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID:non

Polluant marin: non

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

## Potassium bromate

60085-50G

Version 1.3

Date de révision  
10.03.2021

IMDG Code segregation group 3 – Bromates,

**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**  
donnée non disponible

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Base	Valeur	Remarques
Règlement (CE) n° 1907/2006, annexe XVII		Ce produit contient un ingrédient conforme de l'Annexe XVII de la Réglementation REACH 1907/2006/CE.

#### Centre de contrôle de poison

Pays	Numéro de téléphone
Autriche	+4314064343
Belgique	070 245245
Bulgarie	(+35929154233
Croatie	(+3851)23-48-342
Chypre	+357 2240 5611
République Tchèque	+420224919293; +420224915402
Danemark	82121212
Estonie	16662; (+372)6269390
Finlande	9471977
France	+33(0)145425959
Grèce	+30 210 779 3777
Hongrie	(+36-80)201-199
Islande	5432222
Irlande	+353(1)8092166
Italie	0382 24444
Allemagne	Berlin : 030/19240

Pays	Numéro de téléphone
Liechtenstein	+41 442515151
Lituanie	+370532362052
Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Malta	+356 2395 2000
Pays-Bas	030-2748888
Norvège	22591300
Pologne	+48 42 25 38 400
Portugal	808250143
Roumanie	+40 21 318 3606
Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Slovénie	+386 1 400 6051
Espagne	+34915620420 112 (begär Gif tinformation);+46104566786
Suède	
Suisse	145
Royaume Uni	(+44) 844 892 0111

## Potassium bromate

60085-50G

Version 1.3

Date de révision  
10.03.2021

	Bonn : 0228/19240
	Erfurt : 0361/730730
	Fribourg : 0761/19240
	Göttingen : 0551/19240
	Homburg : 06841/19240
	Mainz : 06131/19240
	Munich : 089/19240
Lettonie	+37167042473

### Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques  
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances (LIS)  
Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Korea. Existing Chemicals Inventory (KECI)  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

